

CAP

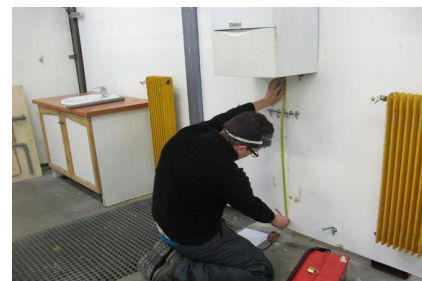
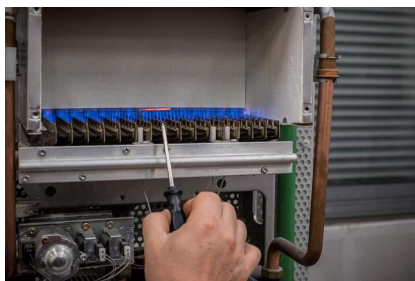
MONTEUR EN INSTALLATIONS THERMIQUES / MONTEUR EN INSTALLATIONS SANITAIRES

Le titulaire de la spécialité monteur en installations thermiques MIT/MIS exerce ses compétences, sous le contrôle de sa hiérarchie dans le domaine du bâtiment pour des travaux neufs, de rénovation et de réhabilitation. Il intervient indifféremment sur :

- Les bâtiments du secteur résidentiel (habitat individuel et petit collectif)
- Les bâtiments du secteur tertiaire, des services et de loisirs
- Les bâtiments industriels, agricoles ou commerciaux

Il intervient aussi tout au long de la durée de vie du bâtiment, ce qui lui impose une connaissance des principes de construction ainsi que des phases de préparation, de réalisation des travaux du bâtiment. Dans le cadre de ses activités, le titulaire de la spécialité monteur en installations thermiques de CAP contribue au respect des exigences réglementaires (énergétiques, environnementales, sécurité...). Il conduit couramment ses opérations sur sites en co-activité avec les autres corps de métiers. Les activités confiées au titulaire de la spécialité monteur en installations thermiques de CAP sont impactées par les enjeux de la transition énergétique et de la transition numérique.

Il réalise son travail d'après des consignes d'exécution orales et écrites transmises par sa hiérarchie. Il communique avec son environnement professionnel (utilisateur, hiérarchie, équipe, autres intervenants...) et peut être amené à utiliser des documents techniques rédigés en langue vivante étrangère, principalement l'anglais. Pour toutes les activités professionnelles dont il a la charge, il effectue, en coordination avec les autres corps de métiers, les activités de préparation et de réalisation du travail qui lui sont confiées. Il contrôle ses tâches et interventions et rend compte à sa hiérarchie. Il effectue la mise en service de l'installation réalisée ainsi que des opérations simples de maintenance préventive et corrective. Il intervient sur des chantiers et sites variés et de différentes importances, qui peuvent nécessiter un ou plusieurs déplacements à la journée ou à la semaine selon l'éloignement. Les activités intègrent le développement d'attitudes professionnelles telles que la rigueur et la précision, l'esprit d'équipe, la curiosité et l'écoute.



Organisation des horaires

2 ^{de} CAP	T ^{ale} CAP	
2 h	2 h	Lettres / Histoire-Géographie
1,5 h	1,5 h	Mathématiques – Sciences Physiques
1,5 h	1,5 h	Langues vivantes
1 h	1 h	Arts Appliqués
2 h	2 h	EPS
11,5 h	11 h	Enseignement Professionnel
1,5 h	1,5 h	Co-intervention Enseignement Professionnel/Français
1,5 h	1,5 h	Co-intervention Enseignement Professionnel/Math
3 h	3 h	Réalisation d'un chef d'œuvre
1,5 h	1 h	Prévention Santé Environnement
2 h	2 h	Accompagnement personnalisé
7 sem	7 sem	PFMP : Périodes de Formation en Milieu Professionnel Stages en entreprise